



COMMUNE DE

Magnét

2021

n° 38



BULLETIN MUNICIPAL



1043 habitants
au 1^{er} janvier 2022

Superficie 1280 ha

Altitude 280 m

VICHY COMMUNAUTÉ

Canton
de Saint-Pourçain-sur-Sioule

1^{ère} circonscription électorale

Arrondissement de Vichy

Département de l'Allier

Région
Auvergne/Rhône-Alpes

BULLETIN MUNICIPAL 2021

Directeur de publication :
Véronique TRIBOULET
Maire

**Conception, réalisation,
traitement de textes :**
Commission Communication

Comité de rédaction :
Mme le Maire et les 4 adjoints

Dépôt légal :
Mars 2022

Création :
Com@lamaison

Chères Magnétoises, Chers Magnétois,

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. Nous tournons la page de 2021 alors que celle-ci continue de perturber notre quotidien et de faire régner un voile d'inquiétude. Durant toute l'année nous avons dû constamment vivre au gré des contraintes sanitaires, nous avons dû adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer nos loisirs de manière intermittente, mais nous avons pu aussi apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions lors de la fête patronale, du concert en août ou du repas des aînés...

Malgré les contraintes, le Conseil Municipal a réalisé ou avancé les travaux majeurs pour notre commune.

Le premier grand chantier de notre début de mandat a été la finalisation de l'Etablissement Socio-éducatif et Culturel. Nous sommes fiers d'avoir pu mener à bien ce projet dans des délais acceptables et ce malgré les retards du chantier liés en partie à la crise mais aussi aux travaux complémentaires qui se sont ajoutés au fil de l'eau. En septembre, les enfants et le personnel ont enfin pu intégrer ce nouveau bâtiment.

Les travaux à l'église sont terminés et le beffroi est sécurisé.

D'autres chantiers sont sur la voie de l'aboutissement comme la sécurisation de l'école et l'installation de la bibliothèque dans un nouvel espace.

Comme nous le proposons dans notre programme, l'enfouissement des réseaux Rue du Bourg a été voté au cours de l'année 2021 et le chantier débutera au début de cette année. De la même façon, le remplacement des candélabres existants par de l'éclairage led a été décidé et les travaux sont pratiquement planifiés.

Nos prochains objectifs seront de sécuriser les voies communales. Toutes les rues méritent notre attention mais la priorité est toujours maintenue sur l'Avenue de la Gare. Certains aménagements devraient voir le jour rapidement.

Nous poursuivons également notre projet Centre-Ville/Centre-Bourg avec Vichy Communauté et le Département car nous avons à cœur de préserver la douceur de vivre de notre village, son environnement naturel et agricole.

Nous continuons à réfléchir concrètement au développement du cœur de village dans son ensemble pour que le centre bourg devienne un véritable lieu de rencontre entre tous les habitants du village et nous aurons une réflexion globale sur les déplacements à travers le village et sur le partage des voies entre les usagers. Il nous faudra créer des cheminements pour rejoindre facilement le centre du village, les sécuriser, et faire qu'ils se croisent pour favoriser les rencontres : placettes, mobilier urbain...

Magnet est un village dynamique et je tiens ici à remercier celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre commune. Sa croissance démographique se poursuit et je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village ainsi qu'une bonne installation. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Un salut particulier à nos associations qui demeurent actives et synonymes de lien social et de vivre-ensemble. Leur dynamisme et leur caractère convivial sont la « marque de fabrique » de notre village. Je souhaite qu'elles puissent vite exercer librement leur activité. Le conseil municipal sera à leurs côtés, comme il l'a toujours été.

Permettez-moi également d'exprimer ici ma plus profonde reconnaissance à l'ensemble du personnel communal qui, depuis le début de cette crise sanitaire, a su se montrer à la hauteur, en mettant en œuvre la continuité d'un service public de qualité.

Votre équipe municipale est au travail pour améliorer sans cesse votre cadre de vie. Elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre beau village.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2022.

Votre maire,
Véronique TRIBOULET

SOMMAIRE

| | | | | | |
|-----------------------------|--------|---------------------------------|------------|-------------------------------------|------------|
| Le Mot du Maire | p. 2 | Etat civil | p. 9 | Infos communales | p. 22-23 |
| La Mairie | p. 3 | Achats et travaux | p. 10 à 12 | Interview et reportages | p. 24 à 26 |
| Le personnel communal | p. 4 | Nouvelles constructions | p. 12 | Vie associative | p. 27 à 33 |
| Bloc note | p. 5 | Le groupe scolaire | p. 13 à 15 | Le guide des associations | p. 34 |
| Budget 2021 | p. 6-7 | La bibliothèque | p. 16 | Calendrier des manifestations | p. 35 |
| Tarifs municipaux | p. 8 | Echos de la vie communale | p. 17 à 21 | | |

Infos pratiques

21 Avenue de la Gare
Tél : 04.70.59.61.84
Fax : 04.70.58.10.06
Email : accueil@magnet03.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et jeudi de 14h à 18h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

LES PERMANENCES de Mme LE MAIRE et des ADJOINTS

Madame le Maire sur rendez-vous
le mardi de 14h à 16h

1^{er} adjoint, Jean-Michel AUDREN
le mercredi de 11h à 12h

2^{ème} adjoint, Stéphanie BOUTROUX
sur rendez-vous
le vendredi à partir de 18h

3^{ème} adjoint, Jean-Louis MERCIER
le vendredi de 11h à 12h

4^{ème} adjoint, Philippe DELPIERRE
le jeudi de 11h à 12h

LE PERSONNEL en 2021

Administratif : Karine BOVARI
Dominique CHARONDIERE
Françoise PARIS
Technique : Isabelle ROUX

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue des Ecoles / Tél : 04.70.90.29.83
Elena DAL MAS
Sylvie GARRIVIER

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

10 Rue des Ecoles

PÔLE MATERNELLE

Tél : 06.73.07.28.68 Luce DAVEAU
Célia GONINET
Amélie PACAUD

PÔLE PRIMAIRE

Tél : 04.70.58.09.73 Noémie BOISVERT
Sophia PETIT

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avenue de la Gare
Tél : 04.70.58.17.64
Bénévoles : Nicole SABATIER et Aline MOREAU
Horaires d'ouverture :
mercredi de 15h30 à 17h30
samedi de 9h30 à 11h30

Suivez-nous sur :
www.magnet03.fr
ou sur l'application Intra Muros
et pensez à vous abonner
à notre page Facebook



Le personnel communal en 2021



À la mairie



Karine BOVARI
Secrétaire de mairie



Dominique CHARONDIERE
Comptable



Françoise PARIS
Secrétaire de mairie



A la cantine



Elena DAL MAS
Cantinière



Sylvie GARRIVIER
Adjoint technique



Aux écoles



Noémie BOISVERT
Adjoint d'animation



Luce DAVEAU
Adjoint d'animation



Célia GONINET
Adjoint d'animation



Amélie PACAUD
Adjoint d'animation



Sophia PETIT
Adjoint d'animation



Isabelle ROUX
Adjoint technique
(Mairie)

COMMERCANTS :

Epicerie VIVAL « **Le Panier Gourmand** »
et **RELAIS DE LA POSTE**
26 bis Avenue de la Gare
M. et Mme MEUNIER
tél : 04.70.58.09.63

Boulangerie « **La Maie du Village** »
26 Avenue de la Gare
M. Romain LOPEZ
tél : 04.70.59.61.40

Bureau de tabac « **Le Magnets** »
5 Place de la Gare
Mme Nathalie BONJEAN
tél : 04.70.59.62.15

Café de la Gare
6 Place de la Gare
Mme Véronique LAVEDIAUX
tél : 04.70.32.95.59

GAMM VERT « **Le comptoir du Village** »
(jardinerie offrant plantes,
outils, vêtements et produits animaliers)
ZA Les Landelles
tél : 04.70.59.61.15

POMPIERS :

Site Antoine Labaye
Chef de Centre : Laurent GENESTE
Adjoint au Chef de Centre : Clément GAUDIAT
tél : 18 ou 112

CENTRE MÉDICAL :

2 rue Georges Rougeron
03260 SAINT GERMAIN DES FOSSES
tél : 04.70.59.63.82

PRESSE - LA MONTAGNE :

Correspondant du secteur de St Germain des Fossés
Didier MIGLIACCIO
tél : 04.70.58.11.54
courriel : didier.migliaccio@gmail.com

SIVOM VAL D'ALLIER :

Les Perrières
03260 BILLY tél : 04.70.58.85.80

SICTOM SUD ALLIER :

Usine de Bayet
10 rue des Bouillots tél : 04.70.45.51.67
courriel : contact@sictom-sud-allier.fr

Ordures ménagères : ramassage tous les mardis matin

Bacs jaunes : le lundi matin toutes les 3 semaines

Points-tri : plusieurs containers sont à votre disposition :

Rue du Château des Mussets : bac jaune, verre et piles

Rue de la Croix Verte : verre

Les Pernetts : verre

À la Mairie : piles

Rue du quai : verre et textile (point de collecte Le Relais)

Salle des Fêtes : verre

CULTE :

Paroisse de Saint Germain des Fossés : 9 clochers
tél. : 04.70.59.55.80

Presbytère : 2 Rue du Marché
tél. : 04.70.59.61.55
courriel : paroissestgermain@wanadoo.fr
Messes à Magnet :
horaires et jours affichés sur porte église

TRÉSORERIE :

8 rue du bief
03300 CUSSET
tél : 04.70.32.37.79

GENDARMERIE NATIONALE :

Brigade de proximité de St Germain des Fossés
tél : 04.70.59.61.44
courriel : cob.vichy@gendarmerie.interieur.gouv.fr

PÔLE EMPLOI :

650 avenue de la Liberté
03200 VICHY
N° unique candidat : 3949
N° unique employeur : 3995

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi : 8h30 à 12h30
sur rendez-vous de 12h30 à 16h30
Jeudi : 8h30 à 12h30
Vendredi : 8h30 à 12h30
sur rendez-vous de 12h30 à 15h30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Parc des Epigeards
03260 SAINT GERMAIN DES FOSSES

Accueil du public - Permanences :

Association Aide à domicile :

Tél. : 04 70 59 65 59

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Assistantes sociales :

Tél. : 04 70 34 39 80

Manon CREFF : mardis de 9h à 11h30

Isabelle DIAN : mardis de 14h à 16h30

Protection maternelle et Infantile :

Tél. : 04 70 34 39 80

Point de consultations du Dr GALLIOT (nourrissons)
et de Mme DUDIT (puéricultrice) sur rendez-vous.

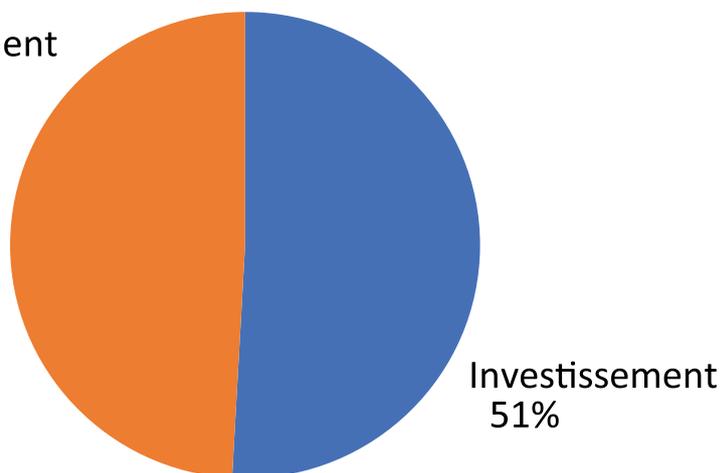
Budget 2021

**Montant global
du budget : 1 509 954€**

Répartition des postes de dépenses :



Fonctionnement
49%

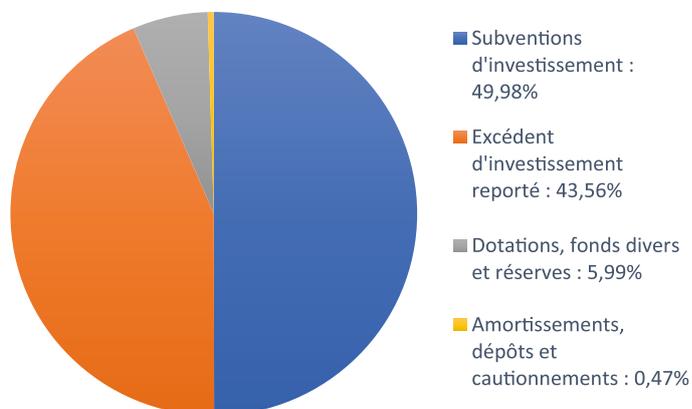


Budget investissement

| RECETTES | |
|--|-----------------|
| Subventions d'investissement (1) | 383 964€ |
| Excédent d'investissement reporté | 334 694€ |
| Dotations, fonds divers et réserves (2) | 46 000€ |
| Amortissements, dépôts et cautionnements | 3 646€ |
| Total recettes | 768 304€ |

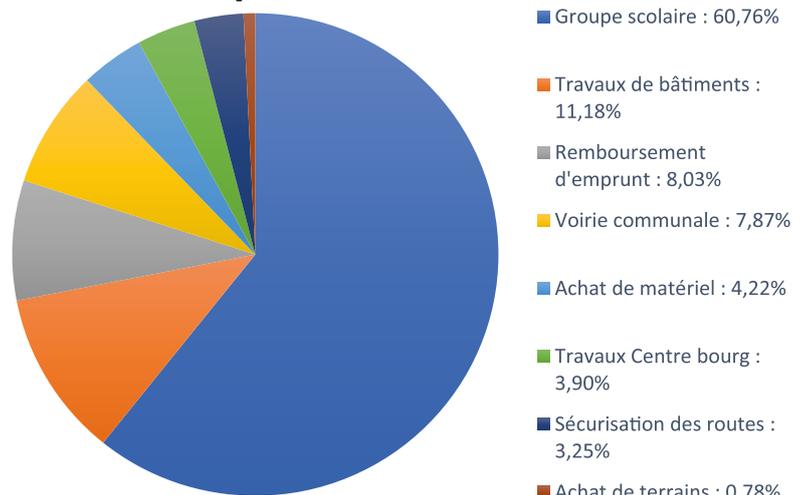
1 Dotations diverses de l'Etat ou d'organismes publics
2 Reversement des produits par l'intercommunalité

Recettes



| DÉPENSES | |
|--|-----------------|
| Groupe scolaire - <i>construction nouvelle cantine</i> | 466 828€ |
| Travaux bâtiments | 85 862€ |
| Remboursement d'emprunts | 61 697€ |
| Voirie communale | 60 490€ |
| Achat de matériel | 32 427€ |
| Travaux Centre Bourg | 30 000€ |
| Sécurisation des routes | 25 000€ |
| Achat de terrains | 6 000€ |
| Total dépenses | 768 304€ |

Dépenses

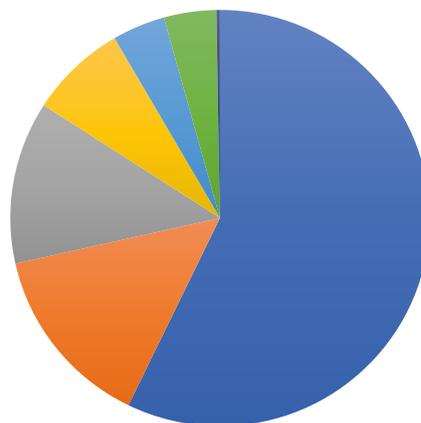


Budget de fonctionnement

| RECETTES | |
|--|-----------------|
| Impôts et taxes (1) | 424 186€ |
| Excédent de fonctionnement reporté | 105 964€ |
| Dotations, subventions et participations (2) | 93 700€ |
| Produits des services, domaine et vente (3) | 55 600€ |
| Autres produits de gestion courante (4) | 30 200€ |
| Atténuations de charges (5) | 30 000€ |
| Produits exceptionnels | 2 000€ |
| Total recettes | 741 650€ |

- 1 Impôts directs et compensation par Vichy Communauté
 2 Dotations diverses de l'Etat ou d'organismes publics
 3 Services périscolaires, concessions cimetière
 4 Revenus des immeubles
 5 Remboursement sur rémunérations du personnel

Recettes

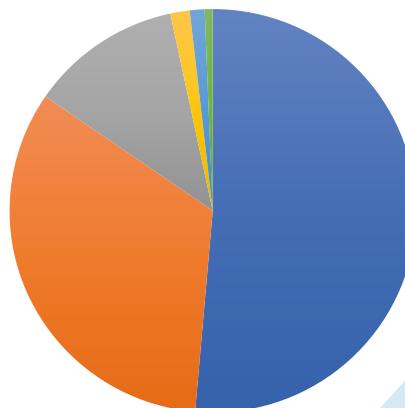


- Impôts et taxes : 57,19%
- Excédent de fonctionnement reporté : 14,29%
- Dotations, subventions et participations : 12,63%
- Produits des services et ventes : 7,50%
- Autres produits de gestion courante : 4,07%
- Atténuations de charges : 4,05%
- Produits exceptionnels : 0,27%

| DÉPENSES | |
|---|-----------------|
| Charges de personnel, frais assimilés (1) | 381 110€ |
| Charges à caractère général (2) | 246 254€ |
| Autres charges de gestion courante (3) | 89 340€ |
| Atténuation de produits (4) | 11 500€ |
| Charges financières (5) | 8 750€ |
| Charges exceptionnelles, Amortissements et Dépenses imprévues | 4 696€ |
| Total dépenses | 741 650€ |

- 1 Salaires, cotisations patronales, médecine du travail
 2 Eau, électricité, fournitures, entretien, assurances, télécom, poste
 3 Subventions aux associations, CCAS, contributions aux Syndicats Intercommunaux
 4 Remboursements de trop perçus sur impôts et taxes
 5 Intérêts des emprunts

Dépenses



- Charges de personnel, frais assimilés : 51,39%
- Charges à caractère général : 33,20%
- Autres charges de gestion courante : 12,05%
- Atténuation de produits : 1,55%
- Charges financières : 1,18%
- Charges exceptionnelles, Amortissements et Dépenses imprévues : 0,63%



Tarifs municipaux

SALLE DES FÊTES – SALLE POLYVALENTE

Tarif au 1^{er} Janvier 2022 – Délibération n°2021_11_19_058

| | Extérieurs | Magnétois |
|--|------------|-----------|
| *Salle des Fêtes : 80 personnes maximum | | |
| Location aux particuliers | 300 € | 200 € |
| Repas de quartier | | 50 € |
| Associations de la Commune | | 50 € |
| Vente au déballage | 110 € | 50 € |

*Salle polyvalente en plus de la Salle des fêtes

| | | |
|---------------------|--------|--------|
| | 100 € | 50 € |
| Electricité le KW/h | 0,20 € | 0,20 € |
| Gaz le kg | 2,00 € | 2,00 € |

CASSE : (tarifs uniques à tous)

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Assiettes | 2.00 € |
| Assiettes à Dessert | 1.50 € |
| Coupes, Verres ballon et apéritif | 0.75 € |
| Tasses à café, sous tasses | 0.75 € |
| Broc à eau | 1.50 € |

SALLE DES FÊTES :

Scène : L7.50 x P 4.00 = **30 m²** - Salle (bar compris) 12x12 = **144 m²²**
Cuisine L4.40 m x 4.00m = **17.60 m²²**

MATÉRIEL

Tarif au 1^{er} Janvier 2022 – Délibération n°2021_11_19_058

| | Particuliers |
|---|----------------|
| Location table 2m plateaux 4m x20 ⁽¹⁾ | L'unité 4.50 € |
| Location Banc 2m X12 | L'unité 1.50 € |
| Location chaise | L'unité 0.50 € |

⁽¹⁾ 3 tréteaux / plateau – 60 tréteaux - 12 à 16 pers / plateau

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif au 1^{er} Janvier 2022 – Délibération n°2021_11_19_058

| | |
|--------------------------------|--------|
| Tarif : | 3.20 € |
| Tarif B, occasionnel enfant : | 6.00 € |
| Tarif A, occasionnel adultes : | 7.00 € |

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tarif au 1^{er} Septembre 2020

| | |
|-------------------------------|---------|
| Forfait mensuel matin et soir | 61.00 € |
| Forfait mensuel matin ou soir | 33.00 € |
| Forfait mensuel soir | 36.00 € |
| Forfait mensuel matin | 23.00 € |
| Exceptionnel | 8.00 € |

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarif au 1^{er} janvier 2022 - Délibération n°2021_11_19_058

MARCHANDS AMBULANTS

| | |
|--|-----------|
| Par véhicule occupation temporaire > 2h ⁽¹⁾ | 12 €/jour |
| Par véhicule occupation régulière > 2h ⁽²⁾ | 6 €/jour |

⁽¹⁾ Est considérée temporaire toute occupation inférieure à 4 jours par mois

⁽²⁾ Est considérée régulière toute occupation supérieure à 4 jours par mois

VENTE AU DÉBALLAGE

| | |
|---|-----------|
| Stationnement sur le parking de la mairie | 35 €/jour |
|---|-----------|

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

| | |
|------------------------------|-----------|
| Par distributeur (maximum 2) | 65 €/mois |
|------------------------------|-----------|

ETALAGES – STANDS DE VENTE

Extension permanente :

| | |
|---|---------|
| - Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m | 35 €/an |
| - Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m ² | 65 €/an |

Extension mobile :

| | |
|---|---------|
| - Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m ² | 18 €/an |
| - Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m ² | 33 €/an |

TERRASSES OUVERTES (y compris type barnum)

| | |
|-----------------------|-----------|
| - ≤ 20 m ² | 18 €/jour |
| - > 20 m ² | 33 €/jour |

CHEVALETS - PANNEAUX PUBLICITAIRES

| | |
|--|---------|
| Tout dispositif n'augmentant pas la surface de vente | gratuit |
|--|---------|

CIRQUES

| | |
|-----------------------------|------------|
| - Chapiteau – de 100 places | 55 €/jour |
| - Chapiteau + de 100 places | 110 €/jour |

CIMETIÈRE

Tarif au 1^{er} Janvier 2022 - Délibération n°2021_11_19_058

| CIMETIÈRE | 15 ans | 30 ans | 50 ans | Perpétuelle |
|---|----------------|--------|---------|-------------|
| Concession simple 1 à 2 places L230 – l100 – P190 | 200 € | 320 € | 525 € | 1 050 € |
| Concession double 2 à 4 places L230 – l200 – P190 | 350 € | 630 € | 1 050 € | 2 100 € |
| Caveau provisoire | 1 semaine 21 € | | | |

| SITE CINÉRAIRE | 15 ans |
|------------------------------|--------|
| Columbarium | 460 € |
| Cavurne (structure complète) | 700 € |

NAISSANCES

| | |
|---|------------|
| FAIVRE Marius, Antoine, Gabriel | 05/02/2021 |
| MOUTET Tom, Marius | 12/02/2021 |
| HOCHET Liam | 22/03/2021 |
| SABLON BARRET Sören | 29/03/2021 |
| BOMAL Raphaël, Gabriel, Jules | 29/04/2021 |
| GIRAUD Louise, Petra | 04/05/2021 |
| MESSARGE Gabriel | 31/05/2021 |
| BROSSE Margot, Lili-Rose | 15/06/2021 |
| LUCHART Anaë, Martine, Yvette | 15/06/2021 |
| DESBOURDIER Marius, Julien, Anthony | 01/07/2021 |
| RIMOUX Maela | 13/07/2021 |
| DUFOUR Clémence, Dominique, Jocelyne | 26/07/2021 |
| ROBIN Arthur, Daniel | 22/08/2021 |
| SEPREZ Orion | 22/08/2021 |
| GODIGNON Lucie | 21/09/2021 |
| GRINCOURT SCHLUMBERGER Anna, Elena | 29/11/2021 |
| FRADET Elfy, Rose | 22/12/2021 |
| CARTHELAX Jerry, Jacques, Daniel | 30/12/2021 |

DÉCÈS

| | |
|------------------------------|------------|
| POTHIER Yves | 05/07/2021 |
| DEFFONTIS Jean Marie-Gilbert | 08/07/2021 |
| STEFANOPOULOS Alexandre | 03/08/2021 |
| MASTON Renée | 03/09/2021 |
| MARTIN Philippe | 15/10/2021 |

BAPTÊMES REPUBLICAINS

| | |
|----------------|------------|
| NEBOUT Candice | 21/08/2021 |
|----------------|------------|

MARIAGES

| | |
|--|------------|
| DE VALENCE DE MINARDIERE Augustin Marie Bernard, Scipion et LAMOTHE Sara Marie | 09/01/2021 |
| LEVAVASSEUR Valérie Maria Fernande et ROGIER Michaël Jean-Claude | 26/06/2021 |
| PONTHIEU Raphaël Guy André et PROBOEUF Pauline Marie-Sophie | 03/07/2021 |
| VERNISSE Christopher et GROSSI Mariane Cindy | 03/08/2021 |
| NEBOUT Nicolas Jean-Louis et DESIAGE Pauline Stéphanie | 21/08/2021 |

PACS

| | |
|------------------------------------|------------|
| DESNOYER Floriane et EL FARH Samy | 04/06/2021 |
| FERREIRA Eloane et LHERITIER Kevin | 29/11/2021 |



Achats

Mairie : 1 coffre-fort, 1 ensemble rétro projecteur et tableau blanc, téléphones d'astreinte et meubles : 5 704,40€

Ecoles : Achat de meubles pour 384,71€

6 défibrillateurs : 10 775,57€

La commune s'est dotée de 6 défibrillateurs.

Ils sont installés :

- sur le mur de la Mairie, à côté de la boîte aux lettres de la Mairie
- sur le mur du tabac/presse
- sur le mur de la caserne des pompiers sur le Site Antoine Labaye
- aux Ecoles
- au Stade, 2 portatifs : un dans les vestiaires du foot et un dans les vestiaires de l'Indépendante.



Dès que la situation sanitaire le permettra, nous organiserons des démonstrations pour qu'en cas de besoin, nous sachions comment les utiliser.

Travaux réalisés en 2021

STADE : peinture du portail à l'entrée, des mains courantes et du auvent de la buvette du foot.

Vichy Communauté a conduit cette année comme en 2019 un chantier d'insertion dit itinérant dans le cadre de son Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.).

A ce titre, la communauté d'agglomération a mandaté l'association Galatée qui est chargée de mettre en œuvre la programmation que Vichy Communauté a souhaité organiser en partenariat avec les communes de son territoire.

Cette action d'appui et d'accompagnement vers l'emploi de 10 personnes, recrutées en contrats conventionnés porte sur la réalisation de travaux de second œuvre sur le « petit patrimoine » des communes de l'agglomération.

La candidature de Magnet portait sur des travaux de peinture au stade : main courante, portail, fenêtres, portes et auvent du vestiaire.

Par ailleurs, le terrain de foot principal a été désherbé puis ressemé en fin d'année. Une ligne spécifique va être créée au budget 2022 pour l'entretien des terrains et sera reconduite chaque année.





ÉGLISE : PORTE ET BEFFROI

Après avoir constaté au cours de l'été que le beffroi de l'église menaçait de s'effondrer chaque jour un peu plus et que les travaux nécessaires à une mise en sécurité du lieu ne pouvaient attendre plusieurs années, la commune a décidé de la réhabilitation de celui-ci et du remplacement de la porte d'entrée en très mauvais état également. Ces projets ont été concrétisés avec l'aide du Département de l'Allier et de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de dispositifs exceptionnels votés d'une part pour accompagner les communes dans leurs projets d'investissement dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire dont la rénovation des bâtiments publics et la valorisation du patrimoine bâti, et d'autre part pour amener de l'activité aux entreprises locales sur les premiers mois de cette année si difficile. Le coût global des travaux s'élève à 18 646,70€. Pour ces projets, la commune a été subventionnée par le Département à hauteur de 4 786,39 € et par la Région à hauteur de 7 977,00 €, soit une charge pour la commune de 5 883,35€.



Le beffroi a totalement été refait.

LA VOIRIE

Les travaux de voirie effectués en 2021 s'élèvent à 56 258,45€. Pour ces réalisations, la commune a perçu une subvention du Département de 9 245,82€, soit une charge pour la commune de 47 012,63€

LES PERNETS - MONICAUD



Le carrefour a été refait

LES GARENNES – VILLAGE SIGAUD



Réfection de la route

Achats et travaux 2021

BÂTIMENTS

Local pétanque :

Rénovation de la toiture pour 2 031,96€



Le groupe scolaire :

Les travaux sont finis et les enfants ont pu intégrer le nouveau bâtiment à la rentrée de septembre 2021.

Point financier :

A fin 2021, le coût du nouveau bâtiment et fournitures s'élève à 1 000 922€ dont 78 165€ de travaux complémentaires non prévus au projet initial. Les factures ont été réglées pour un total de 906 618€ (cumul 2020 et 2021), et nous avons perçus 214 436€ de subventions. Les factures et subventions ne sont pas toutes réglées, les travaux du bâtiment auront donc encore un impact sur le budget 2022.



La Boulangerie

La boulangerie a été rénovée. Le conseil municipal a voté une participation de 30 000€ aux travaux car les matériaux utilisés à la construction du bâtiment n'étaient pas tous adaptés à sa destination.

Sur l'exercice 2021, la somme de 8 631.50€ a été versée aux artisans. Le solde sera réglé sur l'exercice 2022.

Les nouvelles constructions



M CHARASSIN - village Martin



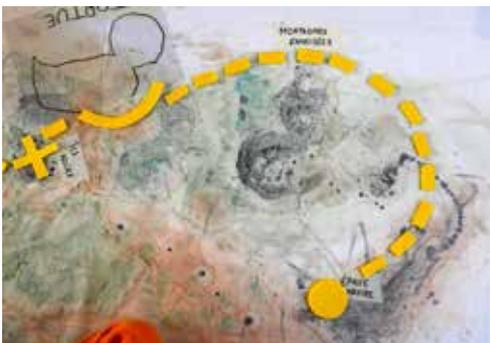
M CHARTIER et Mme LAINAT – route de St Félix

*Nous souhaitons à tous une très bonne installation
et espérons que vous trouverez dans notre commune un cadre de vie agréable.*

Après une année 2020 aux conditions sanitaires compliquées l'école de Magnet a tenté de retrouver une vie et des activités normales.

L'évènement le plus marquant de l'année 2020-2021 a sûrement été l'accueil de 2 artistes parisiens dans le cadre du projet « Création en cours » en partenariat avec les Ateliers Médicis, la DRAC et l'Inspection académique.

Laëtitia Troussel (conteuse) et Tom Hébrard (designer d'objets) ont embarqué les élèves de CE1/CM1 et CM1/CM2 dans un monde plein d'imagination et de poésie. Le travail mené sur les objets de cuisine, les aliments et les repas comme moments de partage s'est terminé par la présentation aux parents de « comptines-cantine » mises en scène par les enfants !



En parallèle de ces belles interventions, l'équipe pédagogique avait choisi de laisser les enfants investir leur école par des travaux artistiques d'embellissement. C'est ainsi que les arbres se sont vus « enrubannés » et décorés, que le jardin a accueilli de drôles de personnages-sculptures et que les portails et grillages ont été ornés de guirlandes de laine et de pompons (*).

Même si la fête de l'école n'a pas pu être organisée les parents sont quand même venus découvrir tout ce travail artistique au cours d'une exposition.



(*) L'ensemble des maitresses tient encore une fois à remercier les « tricoteuses » de Magnet qui leur ont fourni une belle matière première pour leurs activités. Il était prévu d'inviter ces dernières à venir admirer les œuvres réalisées, malheureusement les conditions sanitaires ne l'ont pas permis. Qu'elles soient remerciées ici pour leur participation !!!

Groupe scolaire

Les élèves ont terminé l'année par une belle sortie scolaire à Lurcy-Lévis au Street-Art City.



Mme GUILLAUMIN, Directrice

Rentrée 2021-2022 :

- * PS/MS : 28 élèves avec Mme Marzi et Mme Petit (ATSEM)
- * GS : 21 élèves avec Mme Pelletier et Mme Pacaud (ATSEM)
- * CP/CE1 : 22 élèves avec Mme Guillaumin
- * CE2/CM1 24 élèves avec Mme Pallanca
- * CM1/CM2 23 élèves avec Mme Destanne

Soit 118 élèves

La Commune de Magnet a accueilli en septembre 2020 116 élèves et depuis la rentrée de septembre 2021, 118 élèves répartis sur 5 classes de la TPS au CM2.

Nous avons en moyenne plus de 100 enfants inscrits à la cantine et 80 qui fréquentent nos garderies périscolaires.

Cette année 2021 a été mouvementée. Après un long confinement en 2020 où les élèves ont appris à faire classe à la maison, ils ont repris petit à petit le chemin de l'école.

Il a fallu aménager nos locaux : cantine, garderie périscolaire, s'adapter aux différents protocoles sanitaires mais aussi modifier les horaires de l'école afin de recevoir tous les enfants dans les meilleures conditions.

Depuis septembre 2021, les horaires de l'école sont les suivants :

- le matin : 8h30 - 11h30
- l'après-midi 13h30 - 16h30



LA CANTINE

Début 2021, l'ancienne cantine a été séparée en deux afin d'accueillir 2 classes en même temps sans qu'il n'y ait de contact. Nos adjoints et conseillers se sont d'ailleurs mis au travail tout un samedi pour créer une cloison temporaire.

Et nous pouvons le dire, nous attendions avec hâte notre nouvelle cantine dont les travaux ont été retardés eux aussi à cause de la crise sanitaire.

Nous avons pu l'intégrer en cette rentrée 2021, avec un bâtiment plus adapté au nombre d'enfants en constante augmentation mais aussi avec une nouvelle cantinière Madame Elena Dal Mas.

Depuis la rentrée de septembre 2021, nous proposons 3 services :

- de 11h30 à 12h15 : les maternelles
- de 12h20 à 12h55 : les classes de CP/CE1
- de 13h00 à 13h30 les classes de CE2 /CM1 et CM2.

Ce service de cantine fonctionne grâce à 4 personnes : Elena, Sylvie à la cuisine et Célia et Noémie au service.

La cour est surveillée par Amélie, Sophia, Luce et Herwann.

*La bûche de Noël.
De gauche à droite
Noémie, Sylvie, Elena et Célia.*



LA GARDERIE

Les horaires sont :

- le matin de 7h00 à 8h20
- le soir de 16h30 à 19h00

Nous avons créé
2 pôles garderie



*Garderie des maternelles, encadrée
par Célia, Luce et Amélie.*



*Garderie des classes de CP à CM2,
surveillée par Herwann, Noémie et Sophia.*

A la garderie nous proposons des activités manuelles ou récréatives et de l'aide aux devoirs tout au long de l'année.

*Notre personnel a dû et doit s'adapter,
se mobiliser et nous l'en remercions.*

**Commission école : Mme BOUTROUX
Stéphanie, Mme BERNARDIN Virginie,
M. RANDIER Sébastien, M. BAPTISTE
Ludovic et M. PARIS Xavier.**



Cette année 2021 nous a permis de nous retrouver et de vous recevoir à nouveau dans la bibliothèque avec quelques précautions (port du masque obligatoire et passe sanitaire), du gel hydroalcoolique est à disposition. Nous avons accueilli quinze nouveaux lecteurs.

Notre bibliothèque s'est enrichie de nouveaux livres enfants (romans, 1ères lectures, BD, albums pour les petits et pour adultes des romans). Et toujours les prêts de la médiathèque départementale (livres, doc, romans, BD, loisirs créatifs pour petits et grands).

Le 2 octobre nous avons eu le plaisir de recevoir des conteurs :

Pour une séance à 17h30 avec les enfants jusqu'à 6 ans et leurs parents (59 personnes) puis une séance à 20h30 avec les enfants de plus de 6 ans et adultes (65 personnes) qui ont tous très apprécié cette soirée.

Nous sommes ravies de ce succès, et espérons pouvoir vous proposer en Octobre 2022 une nouvelle soirée contes.

Nous avons également repris nos animations à l'école :

Au mois de novembre dans la classe de Madame Pelletier pour un tapis de lectures sur le thème de la ferme, puis au mois de décembre dans la classe de Madame Marzi pour des lectures de Noël.

Le 11 Décembre :

Nous avons reçu autour d'un café de Noël nos lecteurs petits et grands.

Nos projets pour l'année 2022 :

Une soirée jeux de société pour petits et grands, une soirée contes et des animations à la bibliothèque et à l'école.

En espérant vous voir toujours aussi nombreux, nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Nicole Sabatier, Aline Moreau

Bénévoles : Nicole Sabatier et Aline Moreau

Ouverture : Mercredi de 15h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 11h30

Inscription : gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



Visite du colonel SANSA

Suite à sa nouvelle prise de poste, le Colonel SANSA est venu visiter la caserne des pompiers de Magnet et rencontrer Mme le Maire ainsi que le Chef de centre, son adjoint et le Président de l'Amicale à défaut de pouvoir rencontrer l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires compte-tenu des restrictions sanitaires.



Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin



Les 20 et 27 juin, les électeurs étaient appelés aux urnes pour élire les Conseillers départementaux et les Conseillers régionaux.

Du fait du double scrutin et du contexte sanitaire au moment des élections, celles-ci se sont déroulées exceptionnellement aux écoles, dans le nouveau bâtiment.



Les dépouillements

Cérémonie du 8 mai

Cette année encore, compte-tenu du contexte sanitaire du moment, la cérémonie du 8 mai s'est tenue sans public.



Forum des envies, dimanche 30 mai

Notre commune participe au dispositif de « reconquête des centres villes et centres bourg » mis en place par le département de l'Allier. Ce dispositif vise à accompagner et à soutenir les communes dans une démarche globale de redynamisation et de reconquête de leur centralité afin de favoriser leur attractivité sous 3 aspects : l'Habitat, la Vitalité (commerces, services) et le Cadre de vie (patrimoine et aménagements publics).



Ce dispositif est en 2 phases. La 1ère phase consiste à recenser les besoins et travaux nécessaires à la revitalisation du centre bourg et à monter les projets. Ce dispositif permet aux communes de faire financer les études préalables aux travaux à hauteur de 60%, dans la limite de 60 000€ HT par le département et à hauteur de 20% par Vichy Communauté. Les études devraient se terminer milieu d'année 2022. La 2nde phase sera la mise en œuvre des travaux pour les projets retenus. Le Département de l'Allier propose un financement des travaux à hauteur de 30% maximum avec une subvention de 900 000€ maximum sur une durée de 5 ans. La Communauté d'agglomération financera elle, 20% des travaux avec un montant maximum de 600 000€ par commune sur la période 2022-2026.

Le forum des envies qui a eu lieu le Dimanche 30 mai était une première étape de l'étude. Il avait pour but de définir et situer le « centre-bourg » de Magnet et de recueillir vos sentiments. Pourquoi habitez-vous à Magnet ? Pour quelles raisons restez-vous à Magnet et comment envisagez-vous l'avenir de la commune ? Quels sont vos besoins en termes d'aménagements et d'équipement ? Toutes ces questions ont été posées à ceux qui ont accepté de participer, nous les en remercions.

La participation a été satisfaisante et il est ressorti de ces échanges deux positions différentes du « centre-bourg » : la première englobant la place de la Mairie et les commerces, et la deuxième, le « centre-bourg » historique situé à l'Eglise avec l'ancienne boulangerie transformée en logement maintenant. Il y a aussi eu quelques réponses communes : Magnet est un village agréable où il fait bon vivre, village familial, bien situé géographiquement pour le travail (nous sommes à la campagne mais pas isolés) et bien équipé (commerces, écoles et bien desservi par les transports scolaires, Bibliothèque, Electrodrome, Caserne Pompiers), de nombreuses associations où s'investir et/ou se divertir, mais aussi des besoins de sécuriser les routes en faisant réduire la vitesse, d'un espace de jeux pour les enfants, d'une nouvelle salle des fêtes, de nouveaux commerces, l'installation de professionnels de santé, Les idées ne manquent pas mais la réalisation de toutes n'est pas possible. Certaines idées intéressantes pourraient se faire via des associations comme par exemple l'échange de services entre particuliers, de commandes groupées auprès de producteurs locaux, ... lancez-vous !!



Les participants devaient dessiner sur le plan de Magnet où se situe selon eux le « Centre-bourg » et matérialiser leur maison à l'aide d'une punaise de couleur. On peut constater que les gens qui ont participé sont des divers endroits de la commune ; c'est aussi ce qui a permis d'avoir des avis et points de vue différents.

Juin remise de calculatrices aux CM2

Une sympathique cérémonie s'est déroulée en présence de M. RANDIER Sébastien, M. PARIS Xavier et Mme BERNARDIN Virginie à l'école, où les quinze élèves de CM2 ont reçu de la commune de Magnet une calculatrice en cadeau de fin de scolarité.

Ils ont, pour la plupart, effectué toute leur scolarité dans cet établissement et c'est avec une certaine émotion qu'eux, les « grands de CM2 », l'ont quitté pour devenir à la rentrée les « petits sixièmes » des collèges où ils vont continuer leur parcours scolaire.

Nous adressons à tous nos vœux de réussite.



Concert de jazz du 27 août

Vous avez été invités cette année au premier concert organisé par la municipalité. Le vendredi 27 août 2021 la commune recevait le groupe de jazz Nathan Mollet Trio dans le magnifique parc du château des Mussets. Le public a pu découvrir et apprécier la performance musicale de ces trois musiciens exceptionnels et en particulier la virtuosité du jeune pianiste Nathan Mollet.

Cette belle soirée s'est terminée par un verre de l'amitié devant la façade illuminée du château.

Un grand merci aux propriétaires du château pour leur accueil chaleureux et la mise à disposition de leur propriété.

La commission culture travaille à l'organisation d'un prochain concert qui devrait avoir lieu à l'église de Magnet.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler en présence des habitants. La municipalité remercie l'ensemble des participants et particulièrement les enfants.



Projection du film *Dans la tourmente de nos 20 ans*

Le 12 novembre, la commune a organisé la projection du film produit par Objectivia memoria et réalisé par Pierre BONNET, *Dans la tourmente de nos 20 ans*. Film documentaire retraçant l'épopée de jeunes français durant les conflits d'Indochine et d'Algérie.

Il y avait une vingtaine de présents, merci à eux.



Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre est une journée de recueillement et d'hommage national aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ainsi qu'aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux disparus et aux victimes civiles.

Hommage leur a été rendu par les membres des ACPG-CATM et la municipalité.



CPI MAGNET

Après une année 2020 compliquée, en 2021 nous avons repris une activité normale. Nous avons effectué plus de 80 interventions contre 55 l'an dernier.

Un véhicule plus récent nous a été distribué pour remplacer l'ancien, en attendant un véhicule incendie pour 2022-2023. Pour préparer la venue du nouveau matériel plusieurs sapeurs-pompiers vont se former et notamment passer le permis poids lourds.

Alors que l'adjudant honoraire HOCHET Jean Philippe a fait valoir ses droits à la retraite après 20 années de service, deux nouveaux sapeurs-pompiers sont venus renforcer notre équipe. Il s'agit du Sergent NOTIN Thibault (mutation du CS St Gérard le Puy) et du Sergent MOUTET Ludovic.

En juin nous avons organisé notre repas champêtre mais notre traditionnelle Ste Barbe n'a pas pu se faire en raison de la situation sanitaire.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2022.

L'important ce n'est pas d'être grand, c'est d'être à la hauteur.

Lieutenant GENESTE Laurent – *Chef de Centre*

Don du sang

Amicale des donneurs de sang de St Germain et sa région : 2021 encore une belle année !

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de St Germain-des-Fossés et sa Région (Billy, Magnet, St Félix, St Gérard le Puy, Sanssat et Seuillet) vient de réaliser une excellente année 2021 ! Elle vous invite à donner et redonner votre sang en 2022.

Votre Sang fait la différence et les malades comptent sur vous

L'Association, le site de Moulins de l'EFS, les Municipalités partenaires et les malades remercient les Magnétois et Magnétoises pour leurs participations aux collectes de Sang au cours de l'année 2021 et vous souhaitent une BONNE et HEUREUSE ANNEE !

En 2022, n'oubliez pas aussi de vous inscrire sur le fichier national des DVMO (Donneurs Volontaires de Moelle Osseuse), à l'accueil des collectes de sang et de prendre votre carte de Donneurs d'Organes et de Tissus.

(Surtout dites-le à vos proches si vous êtes d'accord pour offrir vos organes ou tissus)

Où et quand donner son sang en 2022

- Mardi 15 février, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,
- Mercredi 13 avril, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,
- Jeudi 09 juin, Salle Polyvalente de St Félix de 15h à 19h,
- Vendredi 22 juillet, Salle des Fêtes de Billy de 15h00 à 19h,
- Vendredi 16 septembre, Salle Socioculturelle de St Gérard le Puy de 15h à 19h,
- Vendredi 04 novembre, Espace Rural Culturel de Seuillet de 15h à 19h,
- Vendredi 30 décembre, Salle Socioculturelle de St Gérard le Puy de 15h à 19h.



CCAS

Le CCAS a voté la mise en place d'une nouvelle aide. Il s'agit d'une aide financière pour tous les habitants de Magnet accueillant chez eux un nouvel enfant (naissance ou adoption d'un enfant de moins de 3 ans) peuvent bénéficier d'une aide financière de 50€ sous forme de bon d'achat en magasin spécialisé.

Concernant les aînés, le CCAS a décidé de renouer avec le traditionnel repas des plus de 70 ans. Ce repas a d'autant plus été apprécié par les participants que l'an dernier il n'avait pas pu se faire compte tenu des restrictions sanitaires.

Ceux qui n'ont pas pu y participer ont reçu un colis de fin d'année.

Les conditions pour en bénéficier sont les suivantes :

- Habiter Magnet depuis au moins 3 mois ;
- Etre inscrit sur les listes électorales ;
- Faire la demande dans les 3 mois suivants l'arrivée de l'enfant.





Nouveaux habitants

Les personnes récemment installées dans la commune, sont invitées à se faire connaître en Mairie. C'est aussi l'occasion de demander son inscription sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le dernier jour du 2^e mois précédant le 1^{er} tour du scrutin.

Recensement 16 ans

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Incivilités et dégradations

Pour des raisons de sécurité, **il est interdit de tourner sur Première** lorsque vous arrivez à Magnet par le rond-point avec le portique « Magnet 1^{er} village électrifié ». En effet, le temps que vous tourniez sur Première, la voiture qui se trouve derrière vous est coincée sur la voie de chemin de fer, ce qui peut être dangereux.



Dégradations au stade : Juillet 2021

Les vestiaires et les buvettes du foot et de la Lyonnaise ont été de nouveau visités par des individus mal intentionnés. Ils sont entrés par effraction dans les bâtiments, ont fouillé partout, cassé des verres, et sont repartis avec quelques bières ... seulement ! Pour rappel, les clubs ne laissent rien de valeur dans les buvettes.



Nos projets avortés

Dans le bulletin municipal de l'an dernier nous vous avons fait passer deux documents :

- une demande de volontaires pour mettre en place le dispositif « Voisins vigilants » avec la définition de 7 secteurs différents ;
- une demande de renseignements pour les artisans et auto entrepreneurs afin de créer un annuaire communal. Malheureusement pour chacun de ces 2 projets, nous n'avons reçu que trop peu de réponses, aussi ces 2 projets ne se réaliseront pas.

• VOISINS VIGILANTS

Un grand nombre d'entre vous souhaitaient que notre commune dispose d'un dispositif de prévention. Deux options s'offraient à nous, soit le dispositif participation citoyenne, soit le dispositif voisins vigilants. Malheureusement un trop petit nombre de volontaires s'étant fait connaître, nous ne sommes pas en mesure de mettre en place de tels dispositifs. En effet, la sectorisation de notre village est impossible avec moins de 6 personnes volontaires. Nous remercions vivement les habitants qui ont témoigné de l'intérêt pour l'ensemble de la collectivité.

• ANNUAIRE DES COMMERCES, ARTISANS ET AUTO ENTREPRENEURS

Malgré notre relance sur le compte rendu n° 6 du mois d'avril nous n'avons reçu que 8 réponses. Aussi il est impossible de créer un livret avec si peu de données.

Nous remercions chaleureusement ceux qui ont répondu :



Nathalie NAVARRO

Atelier de couture, vente
d'accessoires artisanaux



Le Péricard

**Gilles LAURENT, Guillaume
et Clothaire MALLERET**

Travaux agricoles et publics



Tania CANHOTO

Coiffure à domicile



Stéphane LE MAY

Mécanique générale



Marine MOUTET

Prestations de communication



L'Atelier.Sax

réparation - entretien - conseil
www.fosasonc.com - 06 52 97 48 35
Xavier Paris

Xavier PARIS

Réparation et
entretien de saxophones



Franck et Sophie MEUNIER

Epicerie, Mondial Relais,
Dépôt de gaz, Relais poste,
vrac, produits locaux



Jérôme GAGNE

Nettoyage et lustrage
automobiles

Famille PETIOT

Mes deux grands-pères étaient de tout petits paysans de Haute Loire. Mon père avait la bougeotte : installé en 1959, il change souvent de ferme, entraînant sa famille avec lui dans ses aventures. Après Yssingeaux où je suis né, petit dernier après Jacques et Marie-Pierre, mes parents débarquent dans l'Allier du côté de Neuilly le Réal en 1972, mais ce n'est qu'une étape avant d'arriver à Magnet en novembre 1980, en achetant la ferme de Noailly. C'est pour mon père l'aboutissement de sa vie professionnelle, il devient céréalier en s'affranchissant de l'astreinte de l'élevage. Mais même sans élevage, il n'a pas le temps de s'ennuyer. Son prédécesseur lui a laissé en héritage des tas hauts comme une maison constitués de haies arrachées, d'arbres entiers et de clôtures. Ensuite le drainage d'une bonne partie du domaine et le remembrement des terres agricoles de la commune vont générer encore beaucoup de travail.

Je me suis installé en 1990 en prenant progressivement la suite de mon père. Marie-Laure, fille d'éleveur laitier du Puy-de-Dôme, m'a rejoint peu de temps après. En 1994 c'est la naissance de Valentin, bientôt suivi par Coline en 1997 et c'est Messaline qui complète la famille en 2001.

Dès mon installation j'ai fait le constat que le retour de l'élevage sur la ferme de Noailly serait très bénéfique, et depuis sa part ne cesse de progresser sur la ferme. Marie-Laure a peu à peu intégré le travail et la gestion de la ferme et c'est ensemble que nous décidons de nous lancer dans l'aventure « Poulets Bourbonnais » avec le premier petit poulailler en bois qui accueille 500 poulets. Ensuite les projets et les constructions vont se succéder à vitesse soutenue. La première stabulation pour les vaches charolaises en 1995, la construction d'un deuxième poulailler en 1997. En 2002 Messaline toute petite nous aide déjà à monter le troisième poulailler, avec le stockage et la fabrication d'aliment.

En 2005 Marie-Laure décide de concrétiser son implication dans la ferme : après une formation agricole adulte, elle s'installe agricultrice en reprenant une partie de la ferme de Jeannot Devernois, et nous créons ensemble l'EARL(*) de Noailly. Dans la foulée nous construisons une nouvelle stabulation pour le troupeau qui passe à 50 vaches. En 2014 les bâtiments deviennent encore trop petits pour accueillir tout le cheptel, mais ce n'est pas grave, on a la solution, on monte une nouvelle stabulation pour les jeunes bovins ! Trois ans plus tard, la ferme évolue encore, à la recherche d'un revenu plus stable nous décidons d'investir dans un poulailler de 6000 poules pondeuses « label rouge » qui sera mis en route au printemps 2018.

L'installation de Valentin fin 2020 est pour nous une grande satisfaction : c'est un nouveau chapitre qui s'écrit. Avec la reprise d'une ferme à Saint Prix, le cheptel charolais passe à 80 vaches pour un total de plus de 200 animaux et l'EARL se transforme en GAEC (**) de Noailly.

Depuis 2001 Marie-Laure vend en direct des Poulets Bourbonnais prêts à cuire et des caissettes de bovins. Aujourd'hui de nombreux clients viennent s'approvisionner en œufs frais le matin au poulailler.

Notre ferme a bien changé en 30 ans et mon père disparu en 2003 ne la reconnaîtrait plus... Mais elle reste une « petite ferme » avec moins de 60 ha par associés, avec la volonté d'être le plus possible autonome : fabrication d'aliment pour valoriser nos céréales, productions complémentaires, élevages qui produisent du fumier pour fertiliser les terres, valorisation de l'herbe. Avec toujours à cœur de garder un cadre de vie agréable, que ce soit pour nous ou pour les voisins : conserver le plus possible les arbres au bord des routes, planter des haies, remettre des prairies, diversifier les cultures...

Notre activité agricole engendre beaucoup de circulation sur la route communale : livraison d'aliment, enlèvements des œufs trois fois par semaine, enlèvements des poulets et des bovins. Sans compter les déplacements de troupeaux et les tracteurs pour les travaux tout au long de l'année. Il arrive que certains usagers de la route s'impatientent et deviennent parfois agressifs. Pourtant notre porte reste ouverte et nous sommes toujours heureux de partager avec tous ceux qui veulent en savoir plus sur notre métier, sur nos élevages, sur nos travaux, et ainsi comprendre pourquoi on est aussi souvent en travers de leur route !

Après la mort de ma mère en 2015, avec mon frère et ma sœur, nous avons pris la décision de vendre la maison de nos parents mais aussi l'ensemble du corps de ferme, le château et le pigeonnier. Nous avons eu le privilège de choisir nos nouveaux voisins : Sara et Augustin sont tombés sous le charme de cet endroit particulier, et ils ont à cœur de le faire vivre et de le restaurer.

(*) EARL : équivalent agricole de la SARL

(**) GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun



Jean-Yves PETIOT

GAMM VERT



Depuis les années 70 la coopérative agricole Val' Limagne.coop (autrefois sous les noms de COVIAG puis COOPAVAL) travaille avec les agriculteurs du secteur de Magnet. Installé rue des Landelles le site regroupe à la fois les activités de collecte et approvisionnement agricoles et la vente de produits de jardinerie avec le magasin grand public GAMM VERT.

La coopérative Val' Limagne.coop compte environ 1200 adhérents agriculteurs en polyculture élevage, grandes cultures et viticulture.

Elle a pour principales missions de :

- **Unir, Rassembler, Fédérer** les agriculteurs.
- **Collecter**, travailler le grain, et **commercialiser** les productions végétales.
- Assurer et garantir **l'approvisionnement** des exploitations en produits,
- Proposer des **services mutualisés** (agro-solutions, diagnostic, logistique) à prix compétitifs.

Elle dispose actuellement de 11 sites de collecte et stockage répartis sur le secteur Sud/Sud-Est du département de l'Allier et le Nord du Puy de Dôme.

A Magnet, Raymond Beaugendre, Eric Puravet et Christian Bardet accueillent et accompagnent les adhérents tout au long de l'année. **En 2021 ce sont 4000 tonnes de blé, 1600 tonnes de colzas et de tournesol et 2500 tonnes de maïs qui ont été collectés au silo de Magnet.**

Depuis 1988 Val' Limagne.coop est unie aux coopératives COOPACA et SICA BB au sein du **groupe UCAL** (Union des Coopérative Agricole de l'Allier).



UCAL soutient les coopératives dans leurs missions transversales en mutualisant la commercialisation des récoltes, la valorisation des productions, l'innovation et le développement agro-technologique et la recherche agronomique. **UCAL travaille chaque jour au développement durable, social, environnemental et économique à l'échelle de notre territoire.**

Filiale du groupe UCAL, la société UCAL NATURE ET JARDIN rassemble l'ensemble de l'activité Distribution Grand Public avec 15 magasins sous enseigne **GAMM VERT, BARDIN MOTOCULTURE** et **ANIMAL.COOP** répartis sur l'ensemble du département de l'Allier.

Patricia Petelet et Pauline Raynaud vous accueillent dans le magasin GAMM VERT Village de Magnet du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que le samedi matin de 9h à midi. Elles sont à votre disposition pour vous conseiller au mieux sur toutes vos questions autour du jardin et de l'animalerie.

Le magasin offre un service de proximité avec une large gamme de produits : **pour le Jardin des Vêtements de travail, des produits de chauffage : Gaz, Granulés bois et des produits du Terroir.**

L'activité jardinerie privilégie des relations de proximité avec les pépiniéristes et les producteurs locaux.



Adresse :
19 rue des Landelles,
03260 MAGNET
Tél : 04 70 59 61 15



Carnet de voyage de Marie Pierre DESNOYER

2019

C'était avant...

Avant la COVID ...

Avant la reprise totale du pouvoir par les militaires en Birmanie... et la fermeture des frontières,

En 2019, j'ai réalisé un voyage d'immersion en Birmanie avec le CCFD Terre-Solidaire Auvergne Limousin (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement*). Nous étions 2 personnes de chaque département de la région et des partenaires du Sahel. Nous sommes allés rencontrer des porteurs de projets ; projets soutenus là-bas par le CCFD Terre Solidaire,

Le thème de nos travaux ces cinq dernières années était : « Pour une économie plus juste au service de l'homme et du bien commun » décliné selon 4 domaines :

- l'habitat
- la production et la commercialisation
- le travail et l'engagement
- l'épargne

Au retour, j'ai pu rendre compte de la richesse de nos échanges lors de rencontres dans des paroisses, des écoles, des collèges, des lycées, des quartiers... avant le confinement et diverses mesures sanitaires.

J'ai aussi réalisé un petit carnet de voyage. Il est en vente à la mairie de Magnet au profit de l'association tarif libre (minimum 7 euros pour couvrir les frais d'impression). Je peux aussi intervenir au cours d'une soirée, pour un temps d'échanges autour de cette expérience si vous le souhaitez.

*CCFD-Terre Solidaire : 1^{ère} organisation non gouvernementale française pour le développement qui agit pour tous les peuples sur tous les continents pour que chacun voie ses droits fondamentaux respecter : manger à sa faim, vivre de son travail, habiter dans un environnement sain.

Toutes les info sur ccfd-terresolidaire.org



Marie-Pierre Desnoyer

Collecte objets encombrants

SONT COLLECTÉS LES OBJETS SUIVANTS :

Objets métalliques ou contenant de la ferraille :

- Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- Ferrailles diverses
- Cuves métalliques VIDES
- Bidons et pots métalliques VIDES
- Chaudière, poêles à bois
- Grillage, fils de fer et barbelés
- Sommiers, matelas à ressorts
- Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

Equipements électriques et électroniques

- Frigos, cuisinières, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs, ...

Engins avec ou sans moteur + divers

- Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, microtracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes, ...

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessibles au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



Prochaine collecte mercredi 14 décembre 2022
Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire

www.sictomsudallier.fr

courriel : contact@sictom-sud-allier.fr / tél : 04.70.45.51.67

Magnet-Pétanque



On aurait souhaité l'année 2021 meilleure que l'an 2020, mais hélas les six premiers mois, cela n'a pas été le cas.

Cette année encore nous n'avons pas pu participer à la Coupe d'Allier. En revanche, nous avons maintenu plusieurs concours internes ainsi que les entraînements les vendredis après-midi.

En espérant qu'en 2022, tout repartira normalement, nous vous souhaitons une bonne année.

Daniel URBAIN, Président

Le bureau : Sophie Bonnet Trésorière,
Daniel URBAIN Président, Sabrina URBAIN Secrétaire et
Guillaume IMBERT Vice-Président.

Amicale des sapeurs-pompiers

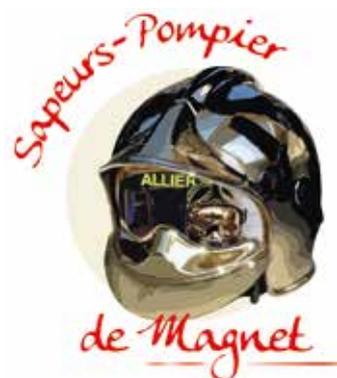
Mesdames Messieurs,

Cette année fut, bien plus que les autres, la preuve que les Sapeurs-Pompiers sont capables de se fédérer devant la difficulté. Malgré les épreuves et la complexité de l'instant, notre amicale a su se réinventer au fil du temps, sans oublier ses attaches, ses principes et ses valeurs.

Nous avons eu des heureux événements comme les naissances de Marius et de Tom, les enfants des sapeurs DESBOURDIER et MOUTET, qui nous ont rempli de joie pour lesquelles nous n'avons pas manqué de les féliciter. Néanmoins, nous avons aussi partagé la tristesse de la disparition de notre doyen, représentant l'histoire de la caserne, Henri JULIEN, décédé cette année à l'âge de 100 ans.

Nous avons également rendu hommage au départ du Sergent-Chef Jean-Philippe HOCHET, ayant demandé ses droits à la retraite. Saluons ses 20 ans d'engagements auprès de nous en tant que président d'amicale et amicaliste. Nous lui souhaitons le meilleur.

Nos nouvelles recrues ne sont pas avares du temps consacré à notre corps, et il est bien légitime de les intégrer au sein de notre amicale, fédératrice de bons moments et de convivialité.



Bienvenue aux Sapeur MOUTET et Sergent NOTHIN dans notre amicale qui sait recevoir sans attendre en retour.

Mesdames, Messieurs, merci de votre accueil si chaleureux lors de notre passage pour la distribution de nos calendriers, cette tradition qui perdure, non seulement par envie, mais aussi en souvenir des fondateurs de notre caserne.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Nous serons toujours présents à vos côtés.

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Magnet

Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers

2021, encore une année perturbée par les mesures sanitaires.

Le 16 mars, notre doyen Henri Julien nous a quitté à l'aube de ses 101 ans.

Henri nous ne t'oublierons pas.

Notre assemblée générale a eu lieu le 30 juillet date à laquelle nous avons décidé d'organiser notre marche du 10 octobre, malgré les mesures peu réjouissantes. Fort heureusement, bien qu'un épais brouillard envahissait la campagne, tout c'est bien passé, nous avons eu 146 marcheurs.

Merci à tous et à l'année prochaine. Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2022.

Daniel URBAIN, Secrétaire



Croix blanche

2021 a été une année difficile pour les secouristes. Sur 16 demandes de poste de secours, 7 ont été annulées suite aux conditions sanitaires. Les secouristes de l'Allier sont allés, une journée, renforcer l'équipe du 63. Malgré tout, les secouristes continuent leur formation dans l'attente de jours meilleurs. Merci à la mairie de Magnet pour le stationnement des 3 véhicules dans la cour de la mairie pendant les activités. Merci à Armand Gouterot qui les loge pendant l'hiver.

Président du Comité départemental
J.L NEBOUT

Président de l'association du val d'Allier
Alfredo GONCALVES

Gestion et secrétariat

29 avenue de la gare - 04 70 32 07 88

Magnet Vous



Après un an d'interruption, les séances de gymnastique ont repris dans notre commune le 21 septembre dernier avec un nouveau bureau et une nouvelle coach sportive.

Les cours d'activité physique ont lieu tous les mardis de 19h à 20h à la salle des fêtes de Magnet et Véronique, une dynamique et enthousiaste adhérente du club anime les séances de STEP chaque jeudi de 18h30 à 19h30.

Le bureau la remercie chaleureusement pour sa motivation et son engagement.

Si vous avez envie de nous rejoindre ou simplement d'essayer, alors n'hésitez plus et venez participer à une séance, nous serons ravis de vous accueillir.

Le montant annuel de la cotisation est de 80€.

Bonne année sportive

Corinne PARIS, Présidente

Comité des fêtes



Début d'année difficile pour le comité des fêtes, soirée du 3 avril 2021 annulée à cause du covid et une incertitude pendant de longs mois pour la fête patronale.

Mais bonne surprise !!! Elle aura bien lieu malgré quelques contraintes sanitaires et elle connaîtra un grand succès malgré l'annulation du bœuf à gogo remplacé par des plateaux repas samedi et dimanche. Le concours de pétanque fut complet, le bal du samedi soir a aussi connu un beau succès comme Julie notre chanteuse locale du dimanche. Puis vient notre célèbre feu d'artifice, magnifique comme d'habitude, nous remercions par ailleurs la municipalité pour sa participation financière ainsi que pour la location de tout le matériel nécessaire (barrières, etc ...) pour la sécurité de tous. Un grand merci à nos forains venus en nombre cette année encore.

Nous espérons pouvoir reproduire toutes ces distractions pour 2022 ainsi que le bœuf à gogo, nous vous attendons nombreux.

Le 2 décembre a eu lieu l'assemblée générale ordinaire avec la réélection du bureau.

Nous avons eu la joie d'accueillir 5 nouveaux membres. Bienvenue à Pauline MARTIN, Remi BERNIER, Steeve LAPOILE, Jennifer IMBERT - BRUN et François MARIDET.

En plus de nos nouveaux membres nous comptons toujours sur Roberte NEBOUT, Marie DESSAIGNE, Daniel GABARD, Natacha KOWALEWSKI, Didier BERNIER et Alain MARIDET.

Toutes nos manifestations prévues en 2022 dépendront encore malheureusement des conditions sanitaires.

Très bonne année 2022 de la part de tous les membres du Comité des Fêtes et à bientôt.

Georges GRENIER, *Président*

Voici la composition de notre nouveau bureau :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| - Président : Georges GRENIER | - Trésorier Adjoint : Philippe VIDAL |
| - Vice - Présidente : Angélique DUFOUR | - Secrétaire : Nicolas NEBOUT |
| - Trésorier : Jean-Michel JOUAT | - Secrétaire Adjoint : Steeve LAPOILE |

AMHA

L'année 2021 ne nous a pas permis de reprendre une activité normale. Les épisodes de l'épidémie du covid 19 et les restrictions les accompagnant nous ont obligé à annuler toutes nos manifestations. Restant dans l'espoir de jours meilleurs, nous programmons notre assemblée générale pour le 12 mars 2022. La Fête du Pain et la brocante sont programmées pour le dimanche 18 septembre 2022. Malgré la déprogrammation de nos manifestations depuis deux ans, nous maintenons le local du four à pain opérationnel afin de recevoir les associations Magnétoises qui le souhaitent. Espérant vous retrouver nombreux à notre prochaine Fête du Pain, je vous incite à venir découvrir notre association à l'occasion de notre assemblée générale.

Philippe DELPIERRE, *Président*

Magnetic dogs

Notre association a pour but essentiel l'éducation du chien, quelle que soit sa race, sa taille.

Nos deux moniteurs diplômés ont à cœur de conseiller nos adhérents et leurs compagnons pour que la vie au quotidien soit le plus agréable possible, pour l'un comme pour l'autre.

Actuellement, nous avons une petite dizaine d'adhérents qui viennent, pour les uns apprendre les rudiments de l'éducation, c'est à dire, la marche en laisse, le rappel du chien au pied etc... et pour les autres, passer un bon moment avec son animal, en pratiquant des jeux, afin d'occuper et distraire son chien et par conséquent partager de bons moments de complicité.

Nous travaillons dans le respect total de l'animal, et en accord avec son caractère et son mode de vie.

N'hésitez pas à venir nous voir travailler et demander des conseils. Les deux premières séances sont offertes. Les cours sont individuels ou collectifs et sur rendez-vous en fonction des disponibilités de chacun.

Renseignements aux heures des repas au 06 59 68 75 56

Merci et bonne année à tous



ACPG - CATM

Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et veuves de l'Allier : Association ayant pour but de défendre les intérêts moraux et matériels des anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et susciter des liens d'amitié entre ses membres.

Cette année encore nous avons participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre en hommage aux morts pour la France.

Nous avons été ravis de vous retrouver nombreux lors de la cérémonie du 11 novembre.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2022.

Elie GENESTE, Président



L'association Magnet Village Électrifié

Notre association est surtout reconnue au travers de notre musée-conservatoire ELECTRODROME. Son objectif initial est de raconter un épisode de l'histoire de notre commune.

Ce site est la propriété de l'association Magnet Village Électrifié et il a pour but de rassembler, restaurer, protéger et conserver les objets témoins des technologies de l'électricité utilisées depuis la fin du 19^{ème} siècle.

A l'ouverture, en tant que musée en 2007, il est présenté comme la chronique des expériences nationales, effectuées dans notre village, pour analyser les besoins attendus sur la distribution de l'électricité dans une commune rurale.

Le cœur de notre collection, avec les appareils mis en dotation auprès des Magnétois en 1939 puis en 1952, est toujours bien représenté mais la surface d'exposition a plus que doublé depuis ses débuts. Au fil des années, le parcours muséographique initial a beaucoup changé avec l'apport de nouveaux objets et surtout avec de nombreuses machines imposantes reflétant une palette impressionnante de notre patrimoine industriel et artisanal régional. Notre collection peut maintenant se présenter avec la dénomination complémentaire de conservatoire.

Lors de la dernière saison, la décision a été prise de ne plus restreindre la plage d'ouverture du musée aux seules périodes de week-end et de jours fériés. Dorénavant, l'Electrodrome est ouvert toute l'année avec une prise de rendez-vous initiale par les visiteurs. Les adhérents de notre association sont restés réguliers aux divers chantiers de reconditionnement de nouvelles machines et de réaménagements du circuit des visites. Plusieurs projets sont avancés en ce qui concerne la gestion des réserves pour la conservation d'une grande partie de nos collections.

La préparation sur un nouveau thème d'exposition, dédié aux mondes de l'imprimerie et de l'informatique, est aussi en cours pour le quinzième anniversaire de notre galerie.

Les visites sont assurées avec un guide, sans supplément de coût, lors de chaque réservation.

Le Président et son équipe de bénévoles



Informations :

L'ouverture du musée ÉLECTRODROME se fait dorénavant uniquement **sur réservation** :

- soit par téléphone au **06 89 25 05 88**,
- soit par messagerie : mve.electrodrome@outlook.fr
- soit par l'onglet "contact" de notre site internet : electrodrome.org

Nous assurons l'accueil et l'expérience de visite au meilleur niveau et serons très heureux de vous accueillir.



L'Amicale laïque

A l'occasion de l'Assemblée Générale, le bureau est resté inchangé :

- Mme Sophie GOBERT
reste présidente,
- Mme Ludivine CHEBAI
reste trésorière,
- Mme Angélique THALABARD
reste secrétaire.

L'Amicale Laïque est une association en lien avec l'école de Magnet, qui a pour vocation de soutenir financièrement les projets des enseignantes.

Pour cela, l'association organise tout au long de l'année différentes manifestations ouvertes à tous. Les fonds ainsi récoltés servent à financer des sorties scolaires en lien avec le projet d'école et un arbre de Noël au cours duquel un spectacle est offert à tous les enfants et des cadeaux pour les classes.

Malgré une année perturbée par la crise sanitaire, nous n'avons pas pu vous accueillir mais nous nous sommes adaptés et avons proposé une tombola en remplacement du LOTO annuel. Malheureusement l'école n'a pas pu organiser sa kermesse annuelle.

Si vous souhaitez soutenir notre école, nous vous invitons chaleureusement à participer aux futures manifestations :

- **La tombola de Noël**, qui permet de gagner un chapon pour les fêtes de fin d'année ;
- **Le marché de Noël** ;
- **Le loto** ;
- **La kermesse**.

Toutes les dates de ces actions seront communiquées ultérieurement sous réserve que la situation sanitaire le permette.

En espérant vous voir nombreux lors de nos manifestations, afin de permettre aux enfants de notre école de continuer à bénéficier d'animations et d'apports culturels indispensables à leur épanouissement, nous vous souhaitons à tous, petits et grands, une bonne et heureuse année 2022.

Sophie GOBERT, présidente

Indépendante Boule de Magnet

L'indépendante Boule de Magnet, réunie en assemblée générale, a fait le bilan rapide d'une saison écourtée et a envisagé la saison 2021/2022.

Deux compétitions seulement ont été organisées cette saison, au boulodrome des Landelles :

- le concours de reprise le 12 juin
 - le concours vétérans du 23 septembre.
- Ces compétitions ont connu un franc succès.

Programme de la saison à venir :

Les entraînements :

- tous les mercredis de mars à octobre au boulodrome des Landelles à Magnet, à partir de 14 h 30
- tous les jeudis d'octobre à mars au boulodrome couvert de Cusset, à partir de 14h30.



**Les rendez-vous pour 2022
au boulodrome des Landelles à Magnet :**

- Championnat départemental vétérans les 17 et 19 mai.
- Grand prix féminin en double le samedi 28 mai (officiel).
- Grand prix masculin en quadrette le dimanche 29 mai (officiel)
- Challenge Lucas et Roland Meunier le dimanche 26 juin à 9h00 (concours amical en triple ouvert à tous).
- Concours semi-nocturne en double le vendredi 8 juillet à 18h00 (officiel)
- Concours Open (amical, ouvert à tous, licenciés ou non) le dimanche 31 juillet à 9h00
- Concours vétérans en quadrette (officiel-Loisirs) le jeudi 22 septembre à 9h00
- Journée des associations le samedi 24 septembre (animation - découverte ouverte à tous, jeunes et adultes).

Magnet - Seuillet - St Gérard Foot



Pour cette saison footballistique 2020-2021, nous avons engagé deux équipes séniors avec 34 joueurs accompagnées de Mr Cyrille NOWICKI, entraîneur principal. Nous avons engagé les équipes que sur les championnats, l'équipe 1ère en D3 et l'équipe 2^{ème} en D4. Malgré un début de saison amorcée par quelques matchs, la saison s'est vite arrêtée pour les séniors du fait de la crise sanitaire. C'est donc une année blanche pour nos séniors qui n'ont pas pu renouer longtemps avec les terrains pour cette saison et avec aucun changement concernant le classement et les poules. Malgré tout, quelques matchs amicaux ont pu être joués en fin de saison. Nous espérons une reprise pleine et durable pour eux dès la saison 2021-2022. Aussi, nous n'avons, pour cette saison, pas pu faire nos habituelles manifestations : choucroute, paëlla, belote et loto.



Concernant l'école de foot du club, nous pouvons en être fiers avec environ 110 jeunes. La saison a été mouvementée à cause du COVID-19 mais nos jeunes ont pu profiter des terrains une bonne partie de la saison. Les entraînements ont été maintenus au maximum pour le plus grand plaisir des jeunes, des éducateurs et des parents. Un moment d'air frais et de partage pour tous. La fin de saison a permis la mise en place de quelques rencontres amicales. Le P.A.L (Plan d'Accompagnement Label) est toujours d'actualité et nous continuons les démarches pour que notre école de foot fasse partie des quelques clubs mise en avant par la F.F.F. Nos jeunes, comme nos séniors, n'ont pas pu faire leurs manifestations habituelles mais le loto des jeunes a été remplacé par une tombola improvisée mais très bien organisée.

Composition de notre école de foot au cours de la saison 2020-2021

- Responsable : Jérôme JOUVE
- Educateurs : Yann JANOWIEZ, Loïc NEBOUT, Frédéric ZUCHOWSKI, William GIRAUD, Floris MASTON, Benoit MINIAUD, Pierrick BOUDONNAT, Anthony CHAMBET, Franck URBAIN, Kamardine AL'IMZE



Nous avons une pensée pour Mr Roland DARBELET qui nous a quitté cette année et pour sa famille. Mr DARBELET était dirigeant depuis plusieurs années chez nous et le foot a été une passion pour lui.

Je tiens à remercier tous les éducateurs, dirigeantes, dirigeants et parents qui accompagnent tous nos jeunes et nos séniors tout au long des années.

Je tiens à dire un grand MERCI, en tant que nouveau président, à Mr Jean-Claude DESSALCES qui a passé le flambeau de la présidence du MSSG Foot après 10 années de présidence et plus de 10 ans en tant que dirigeant. Son investissement et son dévouement pour le club ont permis, tout au long de ses années, le bon fonctionnement de celui-ci, l'évolution de l'école de foot et le maintien de deux équipes séniors. L'ensemble du club lui est reconnaissant et le remercie de toutes ces années.

Je remercie également chaleureusement les municipalités pour l'entretien des stades et des bâtiments ainsi que pour les subventions qui nous sont allouées chaque année, sans oublier nos fidèles partenaires publicitaires qui contribuent par leur soutien à nos ressources financières et les personnes qui nous achètent nos calendriers chaque année sur nos communes, lors du passage des joueurs et/ou dirigeants.

André GUINARD, Président



Composition du bureau pour la saison 2021-2022

- Président d'honneur : Mme TRIBOULET Véronique, M. BONNET Pierre, M. CADORET Xavier, Mme LEDET Irène et M. BLANCHET Patrick & M. Jean-Claude DESSALCES
- Président : M. André GUINARD & vice-président : M. Alain MARIDET
- Secrétaire & correspondante du club : Mme Mélanie RYPEN, secrétaire adjointe : Mme Corinne GENESTE
- Trésorier principal : M. Louis MAUPLIN, trésorière adjointe : Mme Stéphanie POTHIER

Le guide des associations



| ASSOCIATION siège social | PRÉSIDENT | SECRÉTAIRE | TRÉSORIER | DÉLÉGUÉ(E) MAIRIE |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------|
| ACPG-CATM Mairie | Elie GENESTE 04 70 59 65 18 | Georges POTIER 04 70 59 60 26 | René TRIBOULET | Philippe DELPIERRE |
| A.M.H.A. Four à Pain, Site A Labaye | Philippe DELPIERRE | Marc MONTUPET | Marie-Christine POTIER 06 15 95 99 03 | Xavier PARIS |
| Amicale Laïque Mairie | Sophie GOBERT 06 87 34 22 74 | Angélique THALABARD | Ludivine CHEBAI | Jean-Michel AUDREN |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers 23 Site A Labaye Caserne | Nicolas NEBOUT | Thomas GENESTE | Angélique DUFOUR | Xavier PARIS |
| Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers | Jean-Louis NEBOUT | Daniel URBAIN | Robert MICHALET | Ludovic BAPTISTE |
| Comité des Fêtes Rue du Quai | Georges GRENIER 06 13 46 34 14 | Nicolas NEBOUT | Jean-Michel JOUAT 04 70 58 13 77 | Stéphanie BOUTROUX |
| Indépendante Boule 7 Rue des Landelles «La Cabane» 04 70 58 12 25 | Sébastien LOMBARD 06 30 58 19 21 | Jean-Louis CHAUCHOT 06 22 07 92 57 | Daniel GABARD 06 26 06 09 08 | Jean-Yves SIROT |
| Magnet Pétanque Rue du Quai | Daniel URBAIN | Sabrina URBAIN | Sophie BONNET | Corinne GENESTE |
| M.V.E. Electrodrome 11 Rue du Bourg 04 70 58 27 99 | André ROUX | Isabelle ROUX | Roland SAULNIER | Marc MONTUPET |
| Magnet'Vous Mairie | Corinne PARIS | Florence BERCHEM | Corinne GENESTE | Sébastien RANDIER |
| M.S.S.G. FOOT 2 Rue Maurice Dupont 03150 ST GERAND LE PUY | Alain MARIDET Vice-Président | Corinne GENESTE Vice-secrétaire | Stéphanie POTHIER Vice-trésorière | Jean-Louis MERCIER |
| SECOURISTES FRANCAIS CROIX BLANCHE DU VAL D'ALLIER 29 Av de la Gare 04 70 32 07 88 | Alfrédo GONCALVES | Valérie VIAL 06 40 08 05 78 | Claudie MALLERET 04 70 99 80 59 | Virginie BERNARDIN |
| Magnetic Dogs Mairie | | Chloé DUPLAIX 06 52 33 04 13 | Laurence RENON DUPLAIX 06 59 68 75 56 | Angélique DUFOUR |

Calendrier des manifestations 2022

Janvier 2022

- 9 Assemblée Générale **Croix blanche**
23 Assemblée Générale **Amicale des Sapeurs-pompiers** (CPI Magnet)

Mars

- 13 Assemblée Générale **AMHA** (four à pain)
27 Loto **Amicale Laïque** (Salle des Fêtes / Salle Polyvalente)
À définir Assemblée Générale **MVE** (Electrodrome)

Toutes ces dates sont à titre indicatif et peuvent être modifiées selon l'évolution de la situation sanitaire tout au long de l'année

Avril

- 2 Soirée du **Comité des fêtes**
3 Loto **MSSG Foot** (St Gérard le Puy)
10 Brocante **MVE** - Annulée
30 Projection du Film Les sillons de la liberté organisé par la **Municipalité**

Mai

- 8 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)
17/19 Championnat départemental Vétérans **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)
28/29 Grands prix féminin et masculin **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)

Juin

- 10 Concert de chant et piano organisé par la **Municipalité** à l'Eglise
11 Méchoui **Amicale des Sapeurs-pompiers** (site Antoine Labaye)
26 Challenge Lucas et Roland Meunier (ouvert à tous, licenciés ou non) **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)
À définir Assemblée Générale **MSSG Foot**
À définir Kermesse **Amicale laïque** (Ecoles)

Juillet

- 8 Semi-nocturne en double **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)
23/24/25 Fête patronale **Comité des fêtes**
31 Concours Open (ouvert à tous, licenciés ou non) **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)

Septembre

- 3 Concours officiel **Magnet Pétanque**
4 Marche citoyenne organisée par la **Municipalité**
9 Marché des producteurs (Site Antoine Labaye)
18 Fête du Pain **AMHA**
17 et 18 Journées du Patrimoine **MVE** (Electrodrome)
22 Concours Vétérans **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)
24 Forum des associations (au stade des Landelles)
A définir Assemblée Générale **Amicale laïque**

Octobre

- 8 Contes à la Bibliothèque
9 Randonnée **Anciens Sapeurs-pompiers** (départ salle polyvalente)
à définir Assemblée Générale **Indépendante Boule**

Novembre

- 11 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)
19 Repas du **CCAS** (Salle des fêtes)
À définir Assemblée Générale **Magnet Pétanque**

Décembre

- 3 Arbre de Noel organisé par l'**Amicale laïque**
4 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)
17 Sainte Barbe **Amicale des Sapeurs-pompiers**
18 Concours de belote **MSSG Foot** (Salle polyvalente/Salle des fêtes)

Souvenirs de classe... Les reconnaissez-vous ?

(Réponse dans notre prochain bulletin)



Les aviez-vous reconnus ?



Classe CP de 1977, Mme ZUCHOWSKI,

Aurora BARTOLOMEU, Pascal MORAND, Christine DESNOYER, Sandrine CHATARD, Jean Christophe FARJAUD, Carole CHABRY.
Paulette PERARD, Joël DURANTET, Cécilia BARTOLOMEU, Valérie BOUVET, Domingo DE OLIVEIRA, Vincent TRIBOULET.
Marie-Hélène DE OLIVEIRA, Céline MASTON, Stéphanie FARJAUD, Eliane POUZET,
Laurent GENESTE, Michel PINGUET, Guillaume MALLERET.